

PROVINCE DU QUÉBEC
VILLE DE BEACONSFIELD

RÈGLEMENT BEAC-159

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 1 149 113,18 \$ POUR
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION POUR LE BASSIN PLUVIAL
TOWER ET ELM**

Adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal
tenue le XX XXX 2024

RÈGLEMENT BEAC-159

**RÈGLEMENT AUTORISANT UN EMPRUNT DE 1 149 113,18 \$ POUR DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION POUR LE BASSIN PLUVIAL TOWER ET ELM**

À la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le lundi XX XXX 2024 à 20 h;

ÉTAIENT PRÉSENTS : Son Honneur le maire Georges Bourelle et les conseillers Dominique Godin, Martin St-Jean, Robert Mercuri, David Newell, Roger Moss et Peggy Alexopoulos

ATTENDU QUE la Ville de Beaconsfield applique l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE le règlement n'est soumis qu'à l'approbation du ministre et ne nécessite pas une procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (PHV) puisque les conditions suivantes rencontrent les exigences de l'article 556 de la Loi sur les cités et villes: (1) le règlement a pour objet la réalisation de travaux de voirie, d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées et (2) le remboursement de l'emprunt est entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE l'emprunt prévu au présent règlement est décrété dans le but d'effectuer des dépenses en immobilisations relativement à un objet prévu au programme d'immobilisations de la Ville;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le XX XXX 2024;

Sur motion donnée par le conseiller XXX, appuyée par le conseiller XXX et RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ :

LE CONSEIL DE LA VILLE DE BEACONSFIELD DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1: Le Conseil est autorisé à exécuter ou faire exécuter des travaux de construction pour le bassin pluvial Tower et Elm selon les estimations détaillées du coût des travaux préparés par Marie-Claude Desrochers, ing. Directrice des travaux publics et Frédéric Gauthier, chef de section – projets, en date du XX 2024, le tout tel que décrit aux annexes A, B du présent règlement.

ARTICLE 2: Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 1 149 113,18 \$, incluant les frais, les taxes et autres dépenses incidentes et imprévues, aux fins du présent règlement.

ARTICLE 3: Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 1 149 113,18 \$ sur une période de vingt (20) ans.

ARTICLE 4: Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale d'après les catégories et la valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale. Cette taxe sera prélevée de la manière et aux dates fixées pour le prélèvement de la taxe foncière générale.

ARTICLE 5: S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6: Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 7: Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

MAIRE

GREFFIÈRE



ANNEXE "A"

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. BEAC-159

ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POUR LE BASSIN PLVIAL TOWER ET ELM
627-23-GC

ANNEXE	DESCRIPTION DES TRAVAUX	MONTANT TOTAL
B	Travaux de construction pour le bassin Tower et Elm	949 817,00 \$

SOUS-TOTAL : 949 817,00 \$

CONTINGENCES (10 %) : 94 981,70 \$

TAXES NETTES (4,9875 %) : 52 109,34 \$

MONTANT TOTAL DES TRAVAUX : 1 096 908,04 \$

FRAIS D'INGÉNIERIE (5 %) : 52 205,14 \$

MONTANT TOTAL DU RÈGLEMENT : 1 149 113,18 \$

Frédéric Gauthier

Signé avec ConsignO Cloud (18/04/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



2024-04-17

PRÉPARÉ PAR :

Frédéric Gauthier, chef de section - projets

Date

Marie-Claude Desrochers

Signé avec ConsignO Cloud (19/04/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



2024-04-17

APPROUVÉ PAR :

Marie-Claude Desrochers, ing., Directrice des travaux publics

Date

ANNEXE "B"

**ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
POUR LE BASSIN PLVIAL TOWER ET ELM
PROJET 627-23-GC**

Frédéric Gauthier

Signé avec ConsignO Cloud (18/04/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



PRÉPARÉ PAR :

2024-04-17

Frédéric Gauthier, chef de section - projets

Date

Marie-Claude Desrochers

Signé avec ConsignO Cloud (19/04/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



APPROUVÉ PAR :

2024-04-17

Marie-Claude Desrochers, ing., Directrice des travaux publics

Date

VILLE DE BEACONSFIELD

Le 22 février 2024

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION POUR LE BASSIN PLUVIAL
INTERSECTION ELM ET TOWER**

Estimation du coût des travaux

DESCRIPTION	COÛT
1,0 Travaux d'égout pluvial	331 625,00 \$
2,0 Travaux de préliminaires de chaussée	284 950,00 \$
3,0 Travaux de pavage	169 200,00 \$
4,0 Travaux divers	77 695,00 \$
Sous-total des travaux	863 470,00 \$
Travaux incidents (± 10%)	86 347,00 \$
Total des travaux (avant taxes)	949 817,00 \$
T.P.S. (5%)	47 490,85 \$
T.V.Q. (9.975%)	94 744,25 \$
TOTAL DE L'ESTIMATION	1 092 052,10 \$

Préparée par:



Christophe Larouche, CPI

Vérfiée par:



Riad Taouk, ing
Chargé de projet

Estimation du coût des travaux

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1,0	Travaux d'égout pluvial			
1,1	Enlèvement de puisard existant	13,0 unité	500,00 \$	6 500,00 \$
1,2	Enlèvement de conduite pluviale existante en PVC 250 mm de diamètre	12,0 m.lin.	60,00 \$	720,00 \$
1,3	Enlèvement de conduite pluviale existante en PVC 300 mm de diamètre	275,0 m.lin.	65,00 \$	17 875,00 \$
1,4	Enlèvement de conduite pluviale existante en PVC 375 mm de diamètre	48,0 m.lin.	70,00 \$	3 360,00 \$
1,5	Regard-puisard d'égout pluvial en PEHD paroi extérieur annelée - 900 mm de diamètre	11,0 unité	6 000,00 \$	66 000,00 \$
1,6	Regard d'égout pluvial préfabriqué en béton - 1600 mm de diamètre	1,0 unité	15 000,00 \$	15 000,00 \$
1,7	Conduite d'égout pluvial en PEHD non perforée Solfo Max (R320 kPa - cl. A) ou équivalent incluant l'excavation, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, membrane géotextile Texel 7612 ou équivalent, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables			
	- 300 mm de diamètre	3,0 m.lin.	400,00 \$	1 200,00 \$
	- 450 mm de diamètre	125,0 m.lin.	450,00 \$	56 250,00 \$
	- 600 mm de diamètre	60,0 m.lin.	700,00 \$	42 000,00 \$
	- 750 mm de diamètre	120,0 m.lin.	750,00 \$	90 000,00 \$
1,8	Conduite d'égout pluvial en B.A. classe V - 300 mm de diamètre	15,0 m.lin.	500,00 \$	7 500,00 \$
1,9	Reprofilage et nettoyage des fossés	195,0 m.lin.	35,00 \$	6 825,00 \$
1,10	Remplacement de cadre, guideur ajustable et grille anti-vélo circulaire pour le regard-puisard, intersection Tower et ELM	1,0 unité	2 000,00 \$	2 000,00 \$

Estimation du coût des travaux

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1,11	Remplacement de cadre, guideur et tampon ajustable de regard (provision)	6,0 unité	1 400,00 \$	8 400,00 \$
1,12	Anneau préfabriqué en béton plat et standard (100-455 mm), diamètre 610 mm (provision)	2,0 unité	100,00 \$	200,00 \$
1,13	Anneau préfabriqué en béton plat et standard (100-455 mm), diamètre 760 mm (provision)	2,0 unité	150,00 \$	300,00 \$
1,14	Échelon pour regard (provision)	2,0 unité	150,00 \$	300,00 \$
1,15	Cloche en fonte pour puisard (provision)	2,0 unité	75,00 \$	150,00 \$
1,16	Essais			
	- conduite 300 mm diamètre	18,0 m.lin.	15,00 \$	270,00 \$
	- conduite 450 mm diamètre	125,0 m.lin.	15,00 \$	1 875,00 \$
	- conduite 600 mm diamètre	60,0 m.lin.	15,00 \$	900,00 \$
	- conduite 750 mm diamètre	120,0 m.lin.	15,00 \$	1 800,00 \$
1,17	Isolant thermique en polystyrène rigide HI-40, 50 mm d'épaisseur (provision)	100,0 m.ca.	22,00 \$	2 200,00 \$
	Sous-total 1,0 / Travaux d'égout pluvial			331 625,00 \$
2,0 Travaux de préliminaires de rue				
2,1	Enlèvement du pavage existant incluant les traits de scie	1 400,0 m.ca.	10,00 \$	14 000,00 \$
2,2	Enlèvement du trottoir existant en béton	50,0 m.ca.	70,00 \$	3 500,00 \$
2,3	Rempacement de boîtes de vannes	7,0 unité	400,00 \$	2 800,00 \$
2,4	Enlèvement du gazon et de la terre végétale	750,0 m.ca.	7,00 \$	5 250,00 \$
2,5	Excavation de la fondation existante jusqu'à la profondeur d'infrastructure proposée	1 550,0 m.ca.	18,00 \$	27 900,00 \$
2,6	Excavation supplémentaire de l'infrastructure (provision)	100,0 m.cu.	22,00 \$	2 200,00 \$

Estimation du coût des travaux

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
2,7	Membrane géotextile Texel 7612 ou équivalent	1 600,0 m.ca	5,00 \$	8 000,00 \$
2,8	Fondation inférieure en pierre concassée MG-56, 450 mm d'épaisseur	1 600,0 m.ca	45,00 \$	72 000,00 \$
2,9	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 200 mm d'épaisseur	1 550,0 m.ca	35,00 \$	54 250,00 \$
2,10	Réfection de pavé uni	165,0 m.ca.	160,00 \$	26 400,00 \$
2,11	Réfection d'entrée privée en dalle de béton (32 MPa), 150 mm d'épaisseur, incluant la membrane géotextile et la pierre concassée MG-20 (provision)	10,0 m.ca.	200,00 \$	2 000,00 \$
2,12	Réfection des surfaces gazonnées par plaques incluant 150 mm de terre végétale	850,0 m.ca	25,00 \$	21 250,00 \$
2,13	Réfection des haies à plusieurs endroits telles qu'existantes (provision)	30,0 m.lin.	130,00 \$	3 900,00 \$
2,14	Réfection des arbustes à plusieurs endroits tels qu'existants (provision)	30,0 unité	200,00 \$	6 000,00 \$
2,15	Muret pour ponceau en pierre décorative ou tel qu'existant	60,0 m.ca.	350,00 \$	21 000,00 \$
2,16	Berme filtrant,empierrement 100@200 mm dans le fossé selon la coupe type	5,0 unité	800,00 \$	4 000,00 \$
2,17	Trottoir de béton, 35 MPa	30,0 m.ca.	350,00 \$	10 500,00 \$
	Sous-total 2,0 / Travaux de préliminaires de rue			284 950,00 \$

Estimation du coût des travaux

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
3,0	Travaux de pavage			
3,1	Mise en forme finale avant pavage	1 550,0 m.ca.	4,00 \$	6 200,00 \$
3,2	Béton bitumineux 1re couche de type ESG-14 (PG 58S-28) - 60 mm d'épaisseur	1 400,0 m.ca.	40,00 \$	56 000,00 \$
3,3	Béton bitumineux 2e couche de type ESG-10 (PG 58S-28) - 40 mm d'épaisseur	1 400,0 m.ca.	32,00 \$	44 800,00 \$
3,4	Liant d'accrochage entre les deux couches	1 400,0 m.ca.	2,00 \$	2 800,00 \$
3,5	Réfection d'entrée en asphalte EC-10, 65 mm d'épaisseur	350,0 m.ca	160,00 \$	56 000,00 \$
3,6	Nettoyage balai mécanique	20,0 h	170,00 \$	3 400,00 \$
	Sous-total 3,0 / Travaux de pavage			169 200,00 \$
4,0	Travaux divers			
4,1	Puits d'exploration (provision)	2,0 unité	1 000,00 \$	2 000,00 \$
4,2	Fourniture et épandage d'abat-poussière	1 550,0 m.ca	1,00 \$	1 550,00 \$
4,3	Protection et soutènement de poteau ou lampadaire d'Hydro-Québec	5,0 unité	800,00 \$	4 000,00 \$
4,4	Tranchée hors-chaussée incluant la fourniture, l'installation de conduit 2 pouces en pvc et le remblayage jusqu'à niveau de la terre végétale	85,0 m.lin.	170,00 \$	14 450,00 \$

Estimation du coût des travaux

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
4,5	Installation des conduits d'éclairage par excavation à 1,3 m de profondeur, tranchée sous la chaussée pour traverser la promenade Preston incluant la fourniture l'installation de conduit 2 pouces en PVC dans un conduit de 6 pouces en acier galvanisé ondulé et asphalté, incluant l'excavation et le remblayage des tranchées jusqu'au niveau de l'infrastructure	10,0 m.lin.	400,00 \$	4 000,00 \$
4,6	Fils conducteurs à installer et à raccorder			
	- No 4 (blanc , rouge, noir)	285,0 m.lin.	21,00 \$	5 985,00 \$
	- No 8 - M.A.L.T (vert)	95,0 m.lin.	18,00 \$	1 710,00 \$
4,7	Croisement des utilités publiques (provision)	1,0 global	1 000,00 \$	1 000,00 \$
4,8	Déplacement du lampadaire (intersection rues Tower et Preston)	1,0 unité	3 000,00 \$	3 000,00 \$
4,9	Marquage de chaussée	1,0 global	3 000,00 \$	3 000,00 \$
4,10	Signalisation et maintien de la circulation	1,0 global	10 000,00 \$	10 000,00 \$
4,11	Réfection complète des lieux	1,0 global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
4,12	Arpentage et piquetage de construction	1,0 global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
4,13	Protection de l'environnement	1,0 global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
4,14	Sondage pour caractérisation environnementale (provision)	1,0 unité	1 000,00 \$	1 000,00 \$
4,15	Traçabilité des sols contaminées et surveillance environnementale	1,0 global	3 000,00 \$	3 000,00 \$
4,16	Transport et disposition hors site de matériel contaminé dans la plage A-B (provision)	50,0 t.m.	60,00 \$	3 000,00 \$
4,17	Transport et disposition hors site de matériel contaminé dans la plage BC (provision)	100,0 t.m.	80,00 \$	8 000,00 \$
	Sous-total 4,0 / Travaux divers			77 695,00 \$